

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Maison Natale du Maréchal de Lattre
5'	Introduction au thème de la journée.	Médiateur	Maison Natale du Maréchal de Lattre
1h30	Objectif : découvrir la vie quotidienne des habitants d'une maison bourgeoise en 1900. Découverte de la maison natale de Jean de Lattre de Tassigny et de son jardin. Étude de ce qui fait la spécificité d'une maison bourgeoise. Découverte de l'éducation des enfants en 1900. Présentation de la carrière militaire de Jean de Lattre.	Médiateur	Maison Natale du Maréchal de Lattre
1h	Pique-nique	Enseignant	Jardin ou grange de la Maison De Lattre
15'	Objectif : découvrir l'écriture ronde. Présentation du métier de calligraphe et de réalisations. Découverte du matériel utilisé pour la calligraphie.	Intervenant	Salle d'activité
45'	Objectif : s'initier à l'écriture ronde. Utilisation de planches avec des modèles d'écritures en lettres majuscules et minuscules pour des exercices d'entraînement à la plume métallique.	Intervenant	Salle d'activité
45'	Objectif : réalisation du Chef d'œuvre En utilisant des encres de couleur, mise en page du mot -Plumier- sur une feuille ornée de frises.	Intervenant	Salle d'activité
5'	Bilan, rangement, passage aux toilettes, départ.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

A NOTER

Durée : 1 journée
Tarif : 5,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
6,5 € par élève (du 01/04 au 31/10)
Intervenant : calligraphe

- Prévoir 2 groupes pour la visite dans la maison.

RENDEZ-VOUS

Musée National de Lattre
- 1, rue Plante Choux -
Mouilleron-en-Pareds
85390 MOUILLERON-
SAINT-GERMAIN



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE

Le temps de la République.

CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.